

TOURNOI 1-3 HANDICAP
CHARTRES – 09 et 10 mai 2020
REGLEMENT



ORGANISATEUR

C'Chartres Bowling

GENERALITE

Ce tournoi, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux 24 premières triplettes inscrites. Il se joue Handicap et aucun remplaçant n'est admis.

Les règles fédérales seront appliquées pendant toute la durée du tournoi. Tout litige sera tranché par l'arbitre du tournoi ou le directeur de la compétition.

HANDICAP

Il sera fait référence au dernier listing paru à la date de la compétition. Pour chaque joueur, le handicap est calculé à 70% de la différence entre la moyenne du joueur du dernier listing 'colonne M) et 220 dans la limite de 70 quilles maximum.

DEROULEMENT DU TOURNOI EN 2 PHASES

Chaque joueur disputera 12 lignes : 6 lignes en individuel et 6 lignes en tripléte.

Phase Individuel

Les triplettes sont réparties sur 3 tours. Les 3 joueurs d'une même tripléte au même tour. Chaque joueur effectuera 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après la première série.

Sur le total handicap de ces 6 premières lignes :

Un classement individuels A sera effectué avec le meilleur joueur de chaque tripléte ;

Un classement individuels B sera effectué avec le second joueur de chaque tripléte ;

Un classement individuels C sera effectué avec le moins joueur de chaque tripléte.

Un classement des triplettes sera effectué sur le total handicap des 3 joueurs pour déterminer les poules du lendemain.

Phase Tripléte

Remise à zéro des scores uniquement pour la tripléte.

Les triplettes seront réparties dans 2 poules.

Les 24 triplettes feront 2 séries de 3 lignes avec un décalage de 5 pistes après chaque série.

Le classement triplettes sera effectué sur le total handicap des 6 lignes.

Cumul des lignes individuelles

Les classements individuels A, B et C seront effectués sur le total handicap des 12 lignes de chaque joueur.

EGALITE

En cas d'égalité, l'article 23 du règlement sportif est obligatoirement appliqué.

ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à 189,00 € par triplette.

Seules les inscriptions accompagnées du règlement par chèque, et envoyées dans un délai de 15 jours et au mois 3 jours avant le début du tournoi seront considérées comme fermes.

Les chèques seront libellés à l'ordre de : **C'Chartres Bowling**.

Pour les inscriptions,

Adresse postale : RN10 le Bois Paris – 28630 Nogent-Le-Phaye

Tél : 02 37 31 61 98 (bowling de Chartres)

Port : 06 83 43 18 39 (Cédric Collignon)

Email : cedric28bowling@aol.com ou contact@bowling-chartres.com

HORAIRES

Samedi 8h50 – Tour 1 : 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 12h20 – Tour 2 : 8 triplettes

Reconditionnement

Samedi 15h50 – Tour 3 : 8 triplettes

Dimanche 9h00 – Poule B : triplettes classées de 13^{ème} à 24^{ème}

Reconditionnement

Dimanche 13h30 – Poule A : triplettes classées de 1^{ère} à 12^{ème}

Podium vers 16h30

BILAN FINANCIER

Recettes		Dépenses	
Engagements de 24 triplettes à 189€	4 536,00 €	Frais de lignage : 864 * 3,20€	2 764,80 €
Sponsors	150,80 €	Frais arbitrage : 2 * 45€	90,00 €
		Indemnités	1 400,00 €
		Frais organisation	432,00 €
Total	4 686,80 €	Total	4 686,80 €

L'organisateur se réserve le droit d'annuler le tournoi si le nombre de triplettes est inférieur à 24.

INDEMNITES

	Triplettes	Individuels Finale A	Individuels Finale B	Individuels Finale C
1 ^{er}	290 €	85 €	65 €	55 €
2 ^{ème}	225 €	65 €	45 €	40 €
3 ^{ème}	180 €	50 €	35 €	30 €
4 ^{ème}	150 €	40 €	25 €	20 €